REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

# Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

**26 novembre 2026**

## LA COUR CONSTITUTIONNELLE ENTRETIENT LES PROFESSIONNELS DES MEDIAS SUR SON ROLE ET SES ATTRIBUTIONS

**Lomé, 26 nov. (ATOP)** – La Cour constitutionnelle a organisé, le jeudi 26 novembre à Lomé, une rencontre d'échanges avec les professionnels des médias sur son rôle, ses attributions et sa jurisprudence.



***Les membres de la cour avec les professionnels des médias***

Dénommée « Les entretiens de la Cour constitutionnelle », cette rencontre s'inscrit dans un cycle d'échanges initié par l'institution. Elle vise à faire mieux connaître cette haute juridiction aux professionnels des médias afin de leur permettre d'éclairer et d'informer davantage l'opinion publique sur ses missions. Il s'agit également de sensibiliser les citoyens, à travers les médias, sur les différents usages qu'ils peuvent faire de la Constitution dans la défense de leurs droits.

Les journalistes ont suivi trois communications. La première, présentée par Professeur Massina Palouki, a porté sur la présentation de la Cour constitutionnelle, son rôle et ses attributions. La deuxième, animée par le juge Sogoyou Pawélé, a abordé la procédure de prise de décisions au sein de l'institution. Le troisième exposé, présenté par le président de la Cour, le Professeur Coulibaley Djobo-Babakane, a concerné les différents types de recours introduits devant cette juridiction. Ces communications ont été suivies d'échanges entre les journalistes et les membres de la Cour, en vue de renforcer la connaissance de l'institution et de son fonctionnement.

SOMMAIRE

*ECHOS DE LA CAPITALE ----------2-6*
*NOUVELLES DES PREFECTURES ---------- 7-17*
*NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------17-19*

Le président de la Cour constitutionnelle a indiqué que ce cycle de rencontres vise également à accompagner les efforts des autorités togolaises en faveur de la consolidation de l'État de droit et de la démocratie. Il a rappelé que « la mission de la Cour constitutionnelle sera, lorsqu'elle est saisie, de s'assurer que la loi ne méconnaît pas la "Loi des lois", c'est-à-dire la Constitution ».




*Des professionnels des médias*




*Le président de la Cour (au milieu)*

Le Professeur Coulibaley a précisé que les attributions de la Cour sont définies par l'article 68 de la Constitution. Outre le contrôle de la conformité des lois à la Constitution et le contentieux des élections législatives, sénatoriales et des consultations référendaires, l'institution est également saisie de plein droit des lois organiques, des ordonnances, des règlements des Assemblées parlementaires ainsi que de ceux des autorités indépendantes prévues par la Constitution. La Cour, poursuit-il, veille aussi à la garantie des droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques.

Le président a souligné que le contrôle de la constitutionnalité doit s'exercer avec impartialité. Pour lui, les membres de la Cour, communément appelés « les Sages », ne peuvent faire de la Constitution un acte vivant que si les citoyens prennent conscience qu'elle est d'abord un acte de la société, consacrant leurs droits, leurs libertés et les valeurs essentielles dont le respect doit être garanti aux gouvernés à travers la justice constitutionnelle.

ATOP/BA/JK/BV

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

# ECHOS DE LA CAPITALE

## LA CNDH RENFORCE LES CONNAISSANCES DES ACTEURS DE LA CHAINE PENALE SUR LES REGLES DE BANGKOK

**Lomé, 26 nov. (ATOP) –** La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a renforcé les capacités des magistrats, officiers de la police judiciaire et surveillants de l'administration pénitentiaire sur les règles des Nations unies régissant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (règles de Bangkok), le jeudi 26 novembre à Lomé.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de la visite de travail d'une délégation de l'Association pour la prévention de la torture (APT), partenaire de la CNDH basée à

Genève, du 23 au 27 novembre. Il vise à sensibiliser les acteurs de la chaine pénale sur l'importance de la protection des droits des femmes en détention, conformément aux standards internationaux établis par les règles de Bangkok.



*Les officiels et les participants*

Ces règles adoptées en décembre 2010 par les Nations Unies ont pour objectif d'améliorer les conditions des femmes privées de liberté, en tenant compte de leurs spécificités et vulnérabilités, notamment la santé sexuelle et reproductive, l'hygiène menstruel, la maternité, et la présence d'enfants auprès de leurs mères détenues. Elles visent aussi à promouvoir des mesures non privatives de liberté, à prévenir toutes les formes de violence et de discrimination, et à garantir l'accès aux soins de santé appropriés des femmes en conflit avec la loi.

Le président de la CNDH, Me Kwao Ohini Sanvee, a indiqué que « la protection des femmes privées de liberté n'est pas une faveur qui leur est accordée. Elle constitue une obligation juridique et morale. La prise en compte de leurs besoins spécifiques doit commencer dès leur interpellation, se poursuivre pendant les procédures judiciaires et être effectivement garantie durant toute la période de détention ». Pour lui, l'emprisonnement ne devrait pas être une réponse systématique. « Il est essentiel que les alternatives à l'emprisonnement soient davantage envisagées, particulièrement lorsque la nature de l'infraction, les circonstances de sa commission et la situation personnelle de la femme concernée le permettent. La justice pénale doit également rechercher des solutions proportionnées, respectueuses des droits fondamentaux et favorables à la réinsertion sociale », a-t-il déclaré.

Pour le représentant de l'APT, M. Juvenal Babona, les conditions des femmes ne sont pas souvent prises en compte dans les prisons. « La plupart de nos prisons ont été construits majoritairement en prenant en compte les réalités des hommes. On espère voir des lieux qui prennent plus en compte les conditions des femmes », a-t-il déclaré.

Les travaux ont pris fin par la visite du quartier des femmes de la prison civile de Lomé.

ATOP/EAG/BA

---

## LA FCT MOBILISE LES COLLECTIVITES AUTOUR DE LA COOPERATION DECENTRALISEE




*Autorités et participants*

**Lomé, 26 nov. (ATOP)** - L'édition 2026 de la Journée nationale de la commune togolaise se tient les 26 et 27 novembre à Lomé, autour du thème : « Coopération décentralisée et développement local : leviers, expériences et perspectives pour des territoires durables et résilients ».

A l'actif de la Faîtière des communes du Togo (FCT), cette rencontre est un cadre d'échange, de réflexion et de mise en réseau. Elle réunit les communes togolaises, des collectivités territoriales d'Afrique de l'Ouest et des partenaires d'autres régions du monde.

L'objectif est d'offrir un espace de dialogue, de partage de bonnes pratiques entre collectivités, entreprises et autres acteurs afin d'accélérer un développement local durable et résilient au Togo. Il s'agit aussi, entre autres, de favoriser les échanges d'expériences entre les communes togolaises et les collectivités étrangères ; mettre en évidence les opportunités de financement et de mise en œuvre des politiques locales offertes par la coopération décentralisée. Cette rencontre constitue également une occasion de promouvoir l'intercommunalité comme mécanisme de mutualisation pour des projets structurants et de renforcer les compétences des élus et acteurs locaux sur les mécanismes innovants de gouvernance, de gestion foncière, de fiscalité locale, de digitalisation et de participation citoyenne.




***Assistance***




***Le ministre Gomado (milieu) ouvrant les travaux***

Les participants ont suivi une conférence inaugurale axée sur la coopération entre collectivités territoriales, moteur de transformation et de résilience des territoires. Des communications, portant sur la présentation des actions de la FCT sur la coopération décentralisée et les différents types de coopération entre territoires ainsi que des panels sur, entre autres, «mécanisme national de financement des collectivités territoriales: Dotations et utilisations»; «partage sur la valorisation des richesses culturelles et touristiques des territoires» meubleront la journée.

Le ministre de l'Aménagement et du développement des territoires, Joseph Koamy Gomado, a souligné que la décentralisation constitue désormais une réalité tangible et un instrument essentiel de démocratie de proximité au Togo. Il a réaffirmé la volonté du gouvernement d'accompagner les collectivités territoriales à travers une progression constante des dotations du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). Le ministre a exhorté les élus locaux à faire preuve d'audace et de créativité afin que les partenariats noués produisent des résultats mesurables au bénéfice des populations à la base.

La présidente de la FCT, Mme Koubonou Touni a relevé qu'après les jalons institutionnels posés par les élections municipales de 2019, les régionales de 2024 et le renouvellement des conseils municipaux en 2025, l'heure est à l'accélération de la transformation des communes en « territoires de solutions et d'innovation ». Revenant sur la mise à l'honneur du Togo lors de la 17è édition des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT) à Paris en juillet dernier, elle a plaidé pour le passage d'une logique de bénéficiaire à une véritable logique de partenariat et de co-construction.

La représentante de l'ambassadeur de France au Togo, Mme Rougina Farag a salué le rôle ''ensemblier'' de la FCT et annoncé la tenue à Paris, début 2027, des premières assises de la coopération décentralisée franco-togolaise.

M. Johannes Klotz, représentant l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, a réaffirmé l'engagement de son pays, via la GIZ et la KfW, à soutenir la gestion financière inclusive et l'optimisation des investissements locaux dans le cadre du partenariat germano-togolais.

ATOP/SED/BA

*COOPERATION RUSSO-TOGOLAISE :*

## LE CENTRE DE DIPLOMATIE PUBLIQUE OUVRE UNE BRANCHE A LOME

**Lomé, 26 nov. (ATOP)** – Le Centre de diplomatie publique (CDP), une organisation internationale à but non lucratif œuvrant pour la promotion des échanges éducatifs, culturels, sociaux et humanitaires entre la Fédération de Russie et la République togolaise, a officiellement inauguré sa branche au Togo, le mercredi 25 novembre à Lomé.




***Assistance***




***Mme Kolesnikova***

Conçue comme un « pont d'amitié » fondé sur la langue, la culture, l'histoire et les traditions, cette cérémonie a réuni des représentants de plusieurs départements ministériels, la gouverneure du District autonome du Grand Lomé (DAGL), des représentants de l'Université de Lomé et de la commune Golfe 2.

La direction centrale du Centre, basée à Moscou, a participé à la cérémonie par visioconférence. Elle était représentée à l'évènement notamment par son directeur général et député à la Douma d'État, Dmitri Saveliev, la directrice exécutive, Natalia Rudolfovna Krassovskaïa, et la directrice scientifique adjointe, Anna Ilina.

La directrice de la branche du CDP au Togo, Valentina Kolesnikova, a indiqué que les activités de la structure ont démarré en juin 2026. Au cours de ces cinq premiers mois, le centre a organisé des rencontres et des manifestations culturelles et éducatives à l'Université de Lomé, effectué une mission dans le nord du pays, notamment dans la région des Savanes et facilité un voyage en Russie, particulièrement à Kazan et Novossibirsk, au profit du ministre de l'Éducation nationale.

Sur le plan pédagogique, Mme Kolesnikova a fait savoir que le centre a déjà lancé une olympiade de mathématiques à l'intention des élèves du lycée scientifique de Lomé. Il entendégalement renforcer les échanges avec les établissements secondaires et universitaires, à travers un projet de conférence et d'initiation à la chimie avec la participation d'universitaires russes.

Ouvert à toutes les catégories de la population, le centre prévoit prochainement de lancer des inscriptions à des cours gratuits de langue russe. Son programme comprend également un cycle de conférences intitulé « À la découverte de la Russie », des clubs de lecture et de cinéma, une bibliothèque, des jeux éducatifs ainsi que des ateliers d'initiation destinés aux enfants.

Le directeur général du CDP, Dmitri Saveliev, a salué l'ouverture de cette branche, qu'il a présentée comme une étape importante dans le rapprochement entre les deux pays. Il a rappelé que les initiatives humanitaires du centre avaient été évoquées et saluées au plus haut niveau, notamment lors de la rencontre entre le président russe, Vladimir Poutine et le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, en marge du troisième sommet Russie-Afrique, ainsi que lors d'un échange le 30 octobre dernier.

Selon lui, les interventions du centre ne se limiteront pas au dialogue culturel, mais porteront également sur la réalisation de projets éducatifs communs, le renforcement de la coopération universitaire et scientifique, l'accompagnement des étudiants désireux de

poursuivre leurs études en Russie et la formation de compétences utiles au développement économique du Togo.

La cérémonie a pris fin par une visite guidée des locaux, suivie d'un buffet et d'échanges entre les responsables institutionnels, les étudiants et les membres de l'équipe du Centre. Trois expositions ont également été présentées au public. Les deux premières étaient consacrées aux chemins de fer russes et le troisième portait sur les dessins animés du studio russe « Soiouzmoultfilm ». ATOP/SED/JK

---

*14E ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASATOP :*

## M. KOLANI YAYA ELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

**Lomé, 26 nov. (ATOP) -** M. Kolani Yaya a été élu président de l'Association de secours de l'Agence togolaise de presse (ASATOP), à l'issue de la 14è assemblée générale statutaire tenue le jeudi 26 novembre à Lomé.



***Le nouveau bureau ( le président 1er à droit)***



***Les participants***

Le nouveau président dirigera un bureau de cinq membres pour un mandat de deux ans renouvelable. Cette équipe aura pour mission de coordonner les activités de l'association et de renforcer son fonctionnement au cours de la mandature 2026-2028.

Les travaux de cette assemblée générale ont également permis aux membres d'examiner et d'adopter les rapports d'activités et financier de l'exercice écoulé et de procéder à la révision et à l'amendement des statuts et du règlement intérieur.

Les participants ont, par ailleurs, défini de nouvelles orientations pour relever les défis de l'association. Il s'agit notamment de renforcer la sensibilisation des membres au paiement régulier des cotisations mensuelles et de mettre en place un mécanisme visant à encourager les agents qui ne sont pas encore membres à rejoindre l'association.

Le président d'honneur de l'association et directeur de l'ATOP, Eyébiyi Adéyêmi Kokouvi, a salué l'engagement des membres et insisté sur la nécessité de consolider la solidarité et l'esprit d'équipe pour faire face aux défis à venir. Il a rappelé que chaque contribution compte et que les différents points de vue doivent être pris en considération dans la conduite des activités de l'association.

M. Eyébiyi a également exprimé sa reconnaissance au nouveau président ayant assuré l'intérim à la tête du bureau sortant, pour son dévouement et son esprit de collaboration. Il a souhaité plein succès au nouveau bureau dans l'accomplissement de sa mission.

Pour sa part, le nouveau président de l'ASATOP a remercié les membres pour la confiance placée en lui et sollicité leur participation active ainsi que leur implication dans la réalisation des objectifs de l'association.

Créée le 4 novembre 1998, l'ASATOP compte 61 membres, dont 52 actifs.
ATOP/MG/BA

# NOUVELLES DES PREFECTURES

*ZIO:*

## DES ACTEURS DE LA MARITIME SE FORMENT SUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

**Tsévié, 26 nov. (ATOP) –** Le ministre délégué chargé du Développement local, Koami Gomado a ouvert, le mardi 24 novembre à Tsévié, les travaux de l'atelier de formation des acteurs régionaux de la Maritime sur la planification régionale et l'élaboration d'un Plan de développement régional (PDR).




*Les acteurs régionaux*




*Le ministre Gomado (micro) à l'ouverture des travaux*

Prévu pour quatre jours, cet atelier est à l'actif de l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) en collaboration avec le ministère délégué chargé du Développement local. Il a bénéficié de l'appui financier de l'ambassade de France au Togo et se situe dans le cadre du processus d'appropriation du guide nationale d'élaboration d'un PDR validé le 27 janvier 2026. Ce document est un référentiel permettant aux Conseils régionaux d'harmoniser leurs interventions sur leur territoire pour une période de 5 ans.

La rencontre a mobilisé les conseillers régionaux, les agents du conseil régional Maritime, ceux du gouvernorat et des directeurs régionaux des services déconcentrés de l'Etat qui participent à l'élaboration d'un PDR.

La formation entend renforcer les capacités des participants sur le processus de planification régionale et d'élaboration d'un PDR. Il s'agit spécifiquement de présenter aux acteurs régionaux les grandes structurations du guide, notamment les principes, les fondements, les outils et la démarche méthodologique du guide national d'élaboration du PDR.

Les participants suivront des modules, entre autres, « la planification régionale : définition des concepts, cadre juridique et principes » ; « thématiques transversales majeures et défis pris en compte dans le guide pour l'élaboration d'un PDR », « enjeux et rôles des acteurs dans le processus d'élaboration d'un PDR ». Il y a aussi les phases d'élaboration d'un PDR ; les critères de mise en œuvre des organes du processus d'élaboration d'un PDR et leurs attributions puis la programmation financière réaliste.

Pour le ministre, le Togo a fait le choix de la décentralisation comme modèle de gouvernance territoriale et de territorialisation des politiques publiques. Ce choix, selon lui, traduit une volonté de rapprocher davantage l'action publique des populations, de promouvoir une gouvernance de proximité et de faire des collectivités territoriales, des acteurs majeurs du développement économique, social et culturel. M. Gomado a souligné que cette rencontre constitue une étape importante dans le processus de renforcement des capacités des collectivités territoriales, en particulier des conseils régionaux, en matière de planification et de conduite du développement régional.

Le représentant de l'ambassadeur de France au Togo, M. Lionel Vignacq a fait comprendre que la décentralisation constitue un processus essentiel de modernisation de l'action publique. Elle répond, dit-il, à une ambition fondamentale, celle de rapprocher les décisions publiques des citoyens, mieux prendre en compte les réalités locales et permettre aux territoires de devenir pleinement acteurs de leur propre développement.

Le gouverneur de la région Maritime, Taïrou Bagbiègue a expliqué que l'élaboration d'un PDR est avant tout un exercice de cohésion qui vise à rassembler l'ensemble des forces vives, notamment les élus régionaux, l'administration déconcentrée, la société civile et le secteur privé autour d'une vision partagée.

ATOP/BBG/BA

---

*TONE* :

## CENT SOIXANTE-TREIZE JEUNES ORPAILLEURS TOGOLAIS DE RETOUR AU PAYS

**Dapaong, 26 nov. (ATOP)** - Cent soixante-treize jeunes togolais partis à la recherche de meilleures conditions de vie dans les zones d'orpaillage en Guinée et ayant transité par le Mali ont regagné leur pays, le jeudi 26 novembre.




***Débarquement à Dapaong***




***Le préfet (debout à gauche)***

Ces orpailleurs ont été accueillis à Dapaong et sensibilisés par les autorités locales sur les perspectives de réinsertion socioéconomique et les opportunités d'entrepreneuriat au Togo.

Le préfet de Tône, Ouro Gouroungou Horoumila, a souligné que cette initiative traduit la volonté des autorités togolaises d'accompagner les compatriotes en difficulté à l'étranger dans leur retour et leur réinsertion socioéconomique. Il les a exhortés à faire preuve de patience, de discipline et de détermination pour réussir leur réinsertion. Le préfet les a invités à se rapprocher des services déconcentrés de l'Etat et des structures techniques compétentes pour bénéficier d'un accompagnement dans les domaines de la formation professionnelle, de l'agriculture, du maraîchage, de l'élevage et de l'action sociale.

S'adressant aux parents, le préfet les a appelés à soutenir leurs enfants dans cette nouvelle étape de leur vie, plutôt que de les culpabiliser. Il a relevé l'importance de leur accompagnement familial pour transformer cette expérience difficile en une nouvelle opportunité de reconstruction.

Ces jeunes rapatriés ont partagé les difficultés rencontrées au cours de leur aventure, marquée notamment par des conditions de vie précaires et des situations d'insécurité.

Le porte-parole du groupe a exprimé leur reconnaissance au gouvernement pour les dispositions prises en vue de leur retour au pays. Il a invité ses pairs à ne pas céder aux illusions de l'aventure à l'étranger, mais à croire aux possibilités de réussite dans le pays.

L'opération de retour a bénéficié de la mobilisation de ressortissants togolais établis au Mali, en collaboration avec des associations, le consulat et les autorités compétentes.

Cinq béninois se trouvant dans le convoi togolais seront orientés vers leur pays.

ATOP/JK/BA/BV

---

*KOZAH :*

## LE GOUVERNEUR DE LA KARA EVALUE LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL



***Les participants***

**Kara, 26 nov. (ATOP)** – Le gouverneur de la région de la Kara, général de brigade Adjitowou Komlan, a effectué, le mardi 24 novembre, une visite officielle de travail dans la préfecture de la Kozah, dans le cadre de sa tournée administrative régionale.

La visite a été marquée d'abord par une séance de travail dans les nouveaux locaux de la préfecture, suivie d'une descente sur le terrain, notamment à la cantine scolaire de l'EPP Kadja, dans le canton de Landa, et à la Zone d'aménagement agricole planifiée (ZAAP) de Pya.

L'objectif de cette démarche est de s'imprégner des réalités locales, d'apprécier les réalisations des politiques publiques et d'échanger directement avec les différents acteurs sur les défis liés au développement territorial. Il s'agit également de renforcer la concertation entre les autorités administratives, les collectivités territoriales et les populations pour un développement harmonieux de la région.

La séance de travail a permis au gouverneur d'échanger avec les autorités administratives, municipales, traditionnelles et religieuses, les chefs des services déconcentrés de l'État, les forces de l'ordre et de sécurité, ainsi que les acteurs de la société civile.

Le préfet de la Kozah, colonel Bonfo Faré, a salué cette démarche de proximité qui traduit la volonté du premier responsable de la région de rester à l'écoute de l'administration et des populations. Il a indiqué que les préoccupations de la préfecture relatives aux enjeux sécuritaires, environnementaux, sociaux et aux infrastructures avaient été recensées et transmises au gouverneur pour une meilleure prise en charge. « L'importance de cette visite de terrain », a-t-il relevé, réside dans l'appréciation des avancées enregistrées dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la production agricole et de la création d'emplois.

En réponse, le gouverneur Adjitowou Komlan a rappelé qu'au-delà d'une formalité administrative, cette tournée lui offrait l'occasion d'échanger directement avec les différents acteurs de la préfecture sur les questions de développement local. Il s'agit également, a-t-il précisé, de recueillir les préoccupations des populations afin de définir des stratégies permettant d'apporter des réponses idoines, conformément aux orientations du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, articulées autour des trois piliers : « protéger, rassembler et transformer ». Le gouverneur a insisté sur la nécessité de préserver la sécurité, les ressources naturelles, la paix et la cohésion sociale. Il a attiré l'attention des uns et des autres sur les pressions exercées sur les terres arables, les espaces montagneux, les aires forestières et le bassin de la rivière Kara. Il a relevé que les litiges fonciers, les conflits liés à la chefferie, les différends territoriaux et les tensions autour de la transhumance font partie des préoccupations qui nécessitent une vigilance collective.

À l'issue de la séance, le gouverneur et sa suite ont visité les installations de la cantine, les salles de classe où les élèves prenaient leur repas, ainsi que le jardin potager aménagé pour approvisionner la cantine.

La délégation s'est ensuite rendue à la ZAAP de Pya, où elle a parcouru les installations agricoles, notamment le magasin de stockage, les équipements et les machines, les parcelles de production, le jardin potager et la retenue d'eau destinée à l'irrigation et au maraîchage.



*La délégation devant le jardin potager de la cantine*

La présidente de la ZAAP de Pya, Mme Matchabou Azei, a souligné que le site couvre une superficie de plus de 600 hectares consacrés à la production du maïs, du soja, du riz et du sésame. Au regard du travail effectué depuis son opérationnalisation, a-t-elle relevé, les superficies exploitées par les producteurs ont progressé, l'accès des femmes aux terres s'est amélioré et les conditions de vie des bénéficiaires ont connu une évolution positive.

D'après elle, cet aménagement agricole lui a permis de développer une exploitation de 50 hectares et de créer des emplois pour les jeunes, y compris pendant les vacances scolaires. Mme Azei a exprimé l'espoir que la mise en service effective des centres de transformation agricole vienne faciliter la commercialisation des productions, la formation des producteurs et l'accès aux équipements modernes. ATOP/AE/TAL/AJA

---

*YOTO:*

## LE PREFET A LA RENCONTRE DES POPULATIONS DES DIFFERENTS CANTON

**Tabligbo, 26 nov. (ATOP)** - Le nouveau préfet de Yoto, Ahé Kokouvi Dodji accompagné des chefs de services déconcentrés et des responsables des forces de défense et de sécurité a effectué du 24 au 26 novembre, une tournée de prise de contact et d'information dans les 12 cantons de sa juridiction.



*Les différentes personnalités*



*Le préfet dans son intervention à Kouvé*

Cette tournée constitue une occasion pour le nouveau préfet de prendre contact avec les autorités traditionnelles et les populations, de mieux connaître les acteurs locaux, avec lesquels il devra travailler et de recueillir leurs préoccupations relatives au développement de leurs localités. Elle traduit également sa volonté de renforcer la collaboration entre l'administration préfectorale, les élus locaux, les autorités traditionnelles et les forces vives de la préfecture.

Cette tournée a conduit le préfet et sa délégation successivement à Tométy-Kondji, Sedomé, Essè-Godjin, Tokpli, Gboto-Vodoupé, Yoto-Kopé, Zafi, Tchékpo, Ahépé, Kouvé, Amoussimé, Kini-Kondji et Tabligbo. Dans les trois communes de la préfecture, le préfet a

été accueilli et accompagné par les maires, témoignant ainsi de l'implication des autorités municipales dans cette démarche de proximité avec les populations.

Au fil des échanges avec les populations, le préfet a mis l'accent sur l'importance d'une collaboration étroite entre l'administration et les acteurs locaux. Nouvellement nommé à la tête de la préfecture, Ahé Kokouvi Dodji a souligné la nécessité de mieux connaître ses interlocuteurs afin de conduire efficacement sa mission au service du développement de Yoto. Se présentant comme un serviteur de la population, le représentant du pouvoir central a réaffirmé sa disponibilité à œuvrer aux côtés des populations pour le développement de la préfecture. Il a exhorté les différentes composantes de la société à s'engager dans une dynamique de collaboration et de responsabilité collective, afin de relever les défis de développement auxquels fait face la préfecture. M. Ahé a par ailleurs insisté sur la nécessité de préserver la paix, de consolider la cohésion sociale et de promouvoir le vivre ensemble, des valeurs qu'il considère comme indispensable à la prospérité de la préfecture. Il a rassuré ses interlocuteurs de son ouverture au dialogue, précisant que ses portes restent ouvertes à tous.

Les populations ont saisi cette occasion pour soumettre au préfet les principales difficultés auxquelles elles sont confrontées notamment, l'état des pistes de desserte, les difficultés liées aux infrastructures marchandes, l'accès à l'eau potable, le manque d'enseignants dans certaines localités ainsi que la question de transhumance. Autant de défis pour lesquels les communautés attendent des réponses appropriées afin d'améliorer leurs conditions de vie. ATOP/SAK/SED

---

## LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE TCHAOUDJO 4 VALIDE




***Officiels et participants***

**Sokodé, 26 nov. (ATOP) –** Le Plan de développement communal (PDC) de Tchaoudjo 4, a été validé, par des acteurs réunis en atelier, les 23 et 24 novembre à Kpassouadè.

Ce PDC constitue désormais la boussole stratégique, le cadre unique de référence qui guidera les interventions et les investissements publics et privés dans cette commune durant les cinq prochaines années. Il permettra de faire de cette municipalité, un exemple inspirant de développement économique, besoins des habitants et préservation de l'environnement.

Le document a été élaboré, grâce à l'appui du programme « Restauration des paysages forestiers et bonne gouvernance dans le secteur forestier » (Forests4furure). Ce programme est cofinancé par l'Allemagne et le Luxembourg et mis en œuvre par la GIZ.

Après le lancement du processus en août 2026 et la validation du rapport diagnostic en octobre, les acteurs ont élaboré en novembre une vision à partir de laquelle trois axes stratégiques ont été définies à savoir : la gouvernance administrative, la gouvernance économique et environnementale et la gouvernance sociale. Ils ont priorisé six programmes, 18 projets et 133 activités pour un coût global de 1,338 millions 500 mille francs CFA.

Pendant ces deux jours, les parties prenantes ont suivi la présentation du document. Elles ont amendé et apporté leurs contributions pour son enrichissement.

Le préfet de Tchaoudjo, Tchimbiandja Yendoukoa Douti et le maire de la commune Tchaoudjo 4, Kpegouni Tchagnao, ont exprimé leur satisfaction envers toutes les parties prenantes, et leurs gratitudes à l'Allemagne et au Luxembourg pour avoir accompagné la

commune dans ce processus. Le préfet a appelé à la synergie d'actions, à la transparence dans la gestion et à l'appropriation de ce plan par chaque citoyen, chaque quartier et chaque village de la commune.

Pour le maire de la commune Tchaoudjo 4, Kpégouni Tchagnao, ce PDC validé sert de feuille de route claire pour le développement communal.

L'administratrice des collectivités locales, Mme Pindra Samiya, le représentant du président du Conseil régional, Gazari Latifou, la représentante de la diaspora, Maman Farida et le directeur général du cabinet Earth Consulting et Services, Koumoi Zakariyao, chef de mission du processus d'élaboration du PDC de Tchaoudjo 4, ont réitéré leur engagement à jouer leur partition dans la mise en œuvre des actions envisagées.

Le chef de composante Forests4Future/GIZ, Tchani Wachiou a souligné que la construction d'une commune prospère, inclusive et résiliente est une responsabilité partagée, qui exige une vision commune, une mobilisation collective et un engagement durable de tous les acteurs. Il a souhaité que ce document soit un cadre fédérateur et de renforcement de la cohésion dans la commune. ATOP/MEK/AJA

---

*BASSAR :*

## DES ACTEURS LOCAUX S'APPROPRIENT DES PRINCIPES ET VALEURS DE LA CROIX-ROUGE




***Le comité Croix-Rouge et des participants***

**Bassar, 26 nov. (ATOP)** – La Croix-Rouge togolaise (CRT) a organisé, le mercredi 25 novembre à Bassar, un atelier d'échanges à l'intention des différents acteurs sur les principes et valeurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR).

Initiée par la Croix-Rouge togolaise et pilotée par la section préfectorale et locale de Bassar, cette formation vise à mieux faire connaître les rôles, les principes et les mandats de la CRT, ainsi qu'à édifier les différents acteurs sur les méthodes et les gestes à adopter pour assurer la protection et l'assistance aux personnes en situation d'accident. Elle permet également de renforcer les connaissances sur les mesures de prévention des risques et la compréhension des principes, des valeurs, des missions et des domaines d'intervention du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Cinq modules ont été présentés. Il s'agit notamment de la présentation de la CRT, de ses missions et de son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire ; de la diffusion des connaissances sur le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ses principes, ses composantes et leurs rôles. Les participants ont également été édifiés sur l'intégrité et la redevabilité envers les populations servies par le MICR, gages de son acceptation par celles-ci ; la protection de l'emblème, notamment son cadre juridique, les règles et les risques d'abus, ainsi que les gestes qui sauvent.

Les facilitateurs ont partagé leurs expériences autour de ces différents modules et ont fait des démonstrations pratiques, à travers des mises en situation, des gestes à adopter pour sauver une personne.

Le secrétaire général de la préfecture, Daro-Ouro Gnadi a exhorté les participants à adopter les bonnes attitudes en cas de sinistre ou de situation d'urgence. Il a exprimé sa gratitude à la Croix-Rouge togolaise pour cette initiative et insisté sur l'importance des actions de sensibilisation et de protection des personnes vulnérables. Il a rappelé que la

Croix-Rouge joue un rôle particulier et important auprès des populations. Le secrétaire général a également invité les acteurs impliqués à mieux comprendre ses missions et ses domaines d'intervention, tout en appelant à une collaboration étroite entre les autorités locales et les acteurs humanitaires. « La préfecture de Bassar a tout intérêt à promouvoir un environnement favorable aux initiatives humanitaires et aux actions de solidarité communautaire », a-t-il fait savoir.

Le secrétaire préfectoral de la Croix-Rouge à Bassar, Gnowaye Djeri, a souligné que cette rencontre contribuera également à renforcer les capacités des participants à sauver des vies et à adopter les bons gestes en cas de situation d'urgence. Il a réaffirmé l'engagement constant du comité préfectoral. « Le travail de la Croix-Rouge n'est pas facile, mais il est noble », a-t-il réitéré.



*Un formateur démontrant les 1ères gestes de sauvetage*

L'atelier a également connu la participation du chargé du suivi de la Croix-Rouge togolaise, Mawounani Kognaya, du formateur en premiers secours, Sourouwè Bagniou, des secouristes, des membres du Club 25, du Club des mères et du conseiller municipal représentant le maire de la commune de Bassar 1, Abdoul Fatao.
ATOP/LK/AJA

---

*AGOU* **:**

## LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE CELEBREE A ZOZOKONDZI

**Agou-Gadzépé, 26 nov. (ATOP)** - L'Union des groupements et coopératives des femmes du grand Kolo a célébré en différé, la 4è édition de la journée internationale de la femme rurale, le mercredi 25 novembre à Zozokondzi, dans la commune Agou 1.



*La caravane*

Placée sous le thème « Femmes rurales togolaises : piliers des systèmes agroalimentaires durables », cette célébration entend renforcer la cohésion sociale entre les membres. Il s'agit aussi de sensibiliser les participantes sur l'importance des sociétés coopératives et sur leur rôle en tant qu'actrices du développement de leur commune. Il a été également question d'édifier les femmes sur la violence faite aux enfants, les feux de végétation et les opportunités de l'Etat ainsi que des partenaires en faveur des femmes rurales.

La célébration été marquée par une caravane dans les artères de la localité, la remise des jugements supplétifs aux bénéficiaires, des chaises et un escalier à l'USP Zozokondzi. Elle a reçu l'appui financier et technique de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

Le préfet d'Agou, Ali Mouzou a indiqué que « La femme est le pilier des foyers, la colonne vertébrale du développement communautaire et le socle sur lequel peut se bâtir la prospérité d'une nation tout entière ». Sans la femme rurale, dit-il, il n'y a ni la sécurité alimentaire, ni la terre durable, ni la croissance économique véritable. Le représentant du pouvoir centrale a précisé que l'Etat sera toujours aux côtés des femmes rurales pour

accompagner leurs initiatives. Il les a encouragés à continuer d'innover et à porter haut le flambeau du développement du grand Kolo et de la préfecture d'Agou.




*Les participants*




*Le préfet remet symbolisent l'acte de naissance à une bénéficiaire*

Le deuxième adjoint au maire de Agou 1, Wuleme Koku Sewonu a fait savoir que la commune reste disposée à faciliter l'accès des groupements de femmes aux dispositifs de financement de proximité et aux appuis techniques. Il a ajouté qu'il contribuera à orienter les partenaires vers leurs projets, en particulier ceux de la production et de la commercialisation ; à améliorer les infrastructures qui désenclave leurs villages et facilitent l'accès aux marchés.

M. Wuleme a lancé un appel aux gardiens des us et coutumes à accompagner les femmes dans l'accès des terres et à la prise de parole dans leurs instances.

L'agent d'appui au développement à la base de la préfecture d'Agou, Mensah Koffi a indiqué que, de sept groupes d'épargne en 2023 dans le canton de Gadza, la préfecture d'Agou compte aujourd'hui 18 groupes installés dans quatre cantons dont trois sont mutés en société coopérative.

Cette journée est observée chaque 15 octobre.

ATOP/BSM/BA

---

*SANTE :*

## UN ATELIER DE « COSTING » POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU PEH DU CHP DE SOTOUBOUA




*Les participants*

**Sotouboua, 26 nov. (ATOP)** - Un atelier de « costing », consacré à l'évaluation et au chiffrage des activités programmées dans le Projet d'établissement hospitalier (PEH) 2026-2030 du Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Sotouboua, s'est tenu les 24 et 25 novembre à Sotouboua.

Cet atelier a permis d'estimer les coûts prévisionnels des différentes actions retenues, en vue de disposer d'un budget réaliste et cohérent avec les ambitions de développement du CHP pour les cinq prochaines années. Les travaux ont également servi de cadre pour éclairer les arbitrages et finaliser le document.

Les participants ont procédé à l'évaluation financière des activités inscrites dans les différents axes stratégiques du projet. Il s'est agi notamment de déterminer les ressources nécessaires à la mise en œuvre des 54 actions réparties entre les six projets que comprend le PEH. Les acteurs ont ainsi évalué les besoins prioritaires et envisagé les mécanismes de mobilisation des financements indispensables à leur réalisation.

Le chef de projet médical, Amouzou Yawogan, a indiqué qu'à travers cet atelier, le CHP de Sotouboua entend se doter d'un véritable outil de planification et de gestion. Celui-ci permettra d'améliorer la programmation des investissements, de renforcer le fonctionnement de l'établissement et d'accroître la qualité des prestations offertes aux populations. Il a expliqué que la vision du centre est d'assurer une prise en charge intégrée des patients, en offrant diverses spécialités et prestations, notamment en ophtalmologie, en radiologie et en stomatologie. Cette ambition nécessite, selon lui, une planification rigoureuse et une budgétisation réaliste.

Pour le directeur du CHP de Sotouboua, Agbaguede Alassane, le chiffrage des activités du PEH contribuera au renforcement de la gouvernance hospitalière et à la construction d'un établissement plus performant, capable de répondre efficacement aux besoins sanitaires des populations de la préfecture et de ses environs. Il a invité les participants à s'approprier le projet afin de permettre au centre de disposer d'un document budgétisé, adapté aux réalités du terrain. ATOP/BTP/MEK/JK




***Les participants en plein travaux***

---

*DOUFELGOU* **:**

**UNE CAUSERIE EDUCATIVE SUR LA SCOLARISATION DES FILLES A BAGA**

**Niamtougou, 26 nov. (ATOP)** - Une causerie éducative consacrée à l'importance de la scolarisation des filles et aux bienfaits de la lecture s'est déroulée le mercredi 25 novembre à Baga, dans la commune de Doufelgou 1.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du lancement officiel du projet « Une fille, deux livres », financé par Plan International Togo et mis en œuvre par l'Association pour le développement inclusif et intégral des populations (ADIIP).




***Des participants en signe d'égalité***

L'initiative vise à soutenir les élèves vulnérables et celles éprouvant des difficultés scolaires, en mettant à leur disposition des ouvrages de lecture. Considérée comme un levier essentiel du renforcement des apprentissages, cette démarche entend également stimuler la motivation des élèves, contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire et favoriser leur ouverture sur le monde.

A travers des échanges interactifs, les animateurs ont amené les participants à réfléchir sur leurs habitudes de lecture, leurs ambitions et leurs perspectives d'avenir. Des questions telles que « Qui aime lire ? », « Qui a déjà lu un livre jusqu'à la fin ? » ou encore « Que souhaites-tu devenir au terme de ton parcours scolaire ? » ont permis de susciter leur intérêt et leur participation.

Les discussions ont également porté sur la protection de la jeune fille. L'accent a été mis sur la liberté de choix, avec un appel à promouvoir l'éducation afin de permettre à chaque fille de construire son avenir et de prendre des décisions éclairées. Les échanges ont, par ailleurs, souligné les retombées positives de la scolarisation sur la cellule familiale.

La rencontre a été marquée par une sensibilisation sur la protection de l'enfant et l'égalité de genre, suivie de la remise symbolique de kits aux filles parrainées issues des cantons de Baga, Koka, Niamtougou, Agbandé-Yaka et Ténéga.




***Remise symbolique de livres***

Le projet prévoit sur le plan national, la distribution de kits individuels composés de deux livres à 150 filles parrainées identifiées comme vulnérables. Ces ouvrages sont destinés à accompagner durablement leur parcours scolaire et à développer leur goût pour la lecture, la confiance en soi et la capacité à rêver.

Le coordonnateur du programme de Plan International Togo, bureau Savanes-Kara, Djobo Salim, a réaffirmé l'engagement de l'organisation en faveur d'un accès équitable de tous les enfants et jeunes, notamment les filles et les personnes en situation de handicap, à une éducation formelle, inclusive et de qualité. Il a fait savoir que la mise à disposition des ouvrages éducatifs ne vise pas uniquement à soutenir la réussite scolaire, mais également à favoriser l'épanouissement personnel, la connaissance des droits de l'enfant et le développement du leadership chez les jeunes. M. Djobo a invité les bénéficiaires à faire un bon usage des livres mis à leur disposition, tout en exhortant les parents à assurer un suivi attentif de leurs enfants.

Le coordonnateur du parrainage du bureau Savanes-Kara, Ouro-Djobo Lakassi-Kazo, l'adjoint au maire de Doufelgou 1, Waguéna Balakom Manguissé, les représentants de l'ADIIP, des chefs traditionnels ainsi que des responsables du secteur de l'éducation de Doufelgou ont pris part à cette rencontre.

ATOP/SG/TAL/BA

---

*HAHO/ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF DES COMMUNES HAHO 1 ET 3 :*

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ET PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF A NOTSE ET KPEDOME**




***Les acteurs communautaires et les conseillers de Haho 3***

**Notsè, 26 nov. (ATOP)** – Les conseillers municipaux et les acteurs communautaires des communes Haho 1 et 3 se sont concertés, le mardi 24 novembre à Notsè et à Kpédomé, sur l'élaboration et la présentation de leur budget primitif 2027.

A Notsè, chef-lieu de Haho 1, les travaux consacrés au débat d'orientations budgétaires ont permis de recueillir auprès des populations à la base, les propositions et besoins des couches vulnérables en vue de l'élaboration du budget primitif 2027. Il s'agit également d'exposer les différentes rubriques du budget notamment, celles des investissements pour susciter les participants au débat autour du développement participatif local.

Les échanges ont ciblé les domaines de l'éducation, de l'énergie et les éclairages publiques, l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets. Les pistes rurales et les voiries, l'environnement, l'agriculture ; l'élevage et la pêche ; l'écotourisme et le tourisme local ; sport loisirs et la culture, ainsi que l'emploi des jeunes, le développement économique étaient également au centre des débats.

Le maire de la commune Haho1, Koffi Assila a signifié que l'élaboration du budget primitif 2027 est un acte par lequel la commune s'engage à prévoir et à autoriser l'ensemble des ressources des collectivités territoriales pour le bien-être des populations et développement local participatif. Il a invité les conseillers et les acteurs communautaires à un travail rigoureux, assidu et objectif afin de donner à la commune Haho 1, les moyens nécessaires pour relever des défis liés surtout à la santé, l'assainissement et à l'aménagement du territoire.

A Kpédomé, chef-lieu de la commune Haho 3, le budget primitif 2027 s'équilibre en recettes et en dépenses à 364.999.046 F CFA dont 274.375.347 F CFA consacrés aux investissements.

Ces investissements sont orientés vers la construction des infrastructures de base, notamment les latrines et les ouvrages d'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, les réhabilitations des forages et l'édification des postes de collettes dans les localités de Tsinigan, Pari-copé, Kawaré, Alati marché, Somoné copé, Lao copé, Agbatitoé ouest. Ils prennent aussi en compte la construction des hagards améliorés, des boutiques au marché de Kpedomé et la confection des tables bancs pour les écoles primaires.

Le maire de la commune Haho 3, Amoudji Komlan, a invité les acteurs communautaires à s'inscrire dans le concept du développement participatif afin de répondre aux besoins réels des couches vulnérables.

Les deux rencontres ont connu la présence des autorités locales et préfectorales dont le préfet de Haho, Col. Alowégnim Gnakou. ATOP/YM/KKT/SED




# NOUVELLES DE L'ETRANGER

## LE CENTRE DE QUARANTAINE CONTRE EBOLA, SOUTENU PAR LES ÉTATS-UNIS, A VIOLE LA CONSTITUTION, STATUE UN TRIBUNAL KENYAN

**Nairobi, (Africanews) -** Le gouvernement kenyan a violé la Constitution en autorisant la construction d'un centre de quarantaine pour l'Ebola soutenu par les États-Unis sans participation du public, a statué le jeudi 26 novembre une cour de haut rang.

L'établissement de 50 lits situé sur une base militaire à Laikipia a déclenché de vives protestations de la part des habitants qui craignaient une exposition au virus et une épidémie susceptible de bouleverser le fragile système de santé kényan.

En mai, la Haute Cour avait ordonné l'arrêt de la construction de l'établissement en attendant la résolution d'une affaire déposée par le Barreau du Kenya et le centre de surveillance constitutionnelle Katiba Institute. Les requérants ont soutenu que le fragile système de santé du Kenya était mal équipé pour gérer une éventuelle épidémie d'Ebola.

Des responsables de l'administration Trump avaient déclaré que les Américains exposés à Ebola à l'étranger seraient envoyés dans l'établissement plutôt que renvoyés chez eux. Le gouvernement américain prévoyait d'engager 13,5 millions de dollars dans les efforts de préparation au Kenya contre Ebola.

La juge Patricia Nyaundi a ordonné jeudi au gouvernement de divulguer tous les accords conclus avec les États-Unis dans un délai de 45 jours. Elle interdisait également toute construction ou exploitation ultérieure dans l'installation.

Les habitants ont rapporté avoir vu des avions militaires atterrir sur la base peu après le début des travaux. Un groupe humanitaire basé aux États-Unis a également indiqué que certains de ses membres du personnel travaillant au Congo avaient été mis en quarantaine au Kenya.

Le Kenya a signalé son tout premier cas d'Ebola en octobre, après qu'un ressortissant kényan a voyagé du Congo en passant par l'Ouganda. Le pays a enregistré un total de neuf cas, tous impliquant des contacts directs du patient initial.

Interrogé en octobre pour savoir si l'établissement soutenu par les États-Unis mettrait également en quarantaine les Kenyans exposés à Ebola, le ministre de la Santé Aden Duale a répondu que le gouvernement attendait les directives du tribunal. Africanews

---

*RDC/EBOLA :*

## LE NOMBRE DE CAS CONFIRMES DEPASSE LES 12.000

**Kinshasa, (Xinhua) -** Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 12.000, avec plus de 5.900 décès enregistrés depuis la déclaration de l'épidémie à la mi-mai, d'après les dernières données des autorités sanitaires congolaises publiées le jeudi 26 novembre.

Selon un rapport de situation publié mercredi par l'Institut national de santé publique, le pays comptait mardi 12.021 cas confirmés, dont 5.904 décès, soit un taux de létalité de 49,1%.

L'épidémie a touché 69 zones de santé réparties dans huit provinces du pays, celles de l'Ituri et du Nord-Kivu, dans l'est du pays, concentrant plus de 94% des cas confirmés.

Dans un plan continental conjoint de préparation et de riposte publié mercredi par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), celui-ci et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont averti que l'épidémie demeurait dans une phase aiguë et nécessitait une intensification des efforts de riposte.

Ce plan, couvrant la période de novembre 2026 à mai 2027, estime à près de 1,58 milliard de dollars les besoins financiers pour la prochaine phase de la riposte à l'échelle continentale.

La persistance de la transmission, la forte mortalité, les conflits armés, les déplacements de populations et l'accès limité aux soins de santé continuent d'entraver les efforts visant à endiguer l'épidémie, selon les deux organisations.

L'OMS a confirmé la semaine dernière que cette épidémie constituait toujours une urgence de santé publique de portée internationale.

Cette épidémie, la 17e enregistrée en RDC, est causée par la souche Bundibugyo du virus Ebola, contre laquelle aucun vaccin ni traitement spécifique n'est à ce jour homologué.

Xinhua

---

## LE NIGER ET L'ALGERIE RENFORCENT LEUR COOPERATION DANS LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE

**Niamey, (Xinhua) -** Le Niger et l'Algérie ont signé, le mercredi 25 novembre à Niamey, un mémorandum d'entente entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) d'Algérie et l'Agence nigérienne de réglementation du secteur pharmaceutique (ANRP) afin de renforcer leur coopération dans le secteur pharmaceutique.

Les documents ont été signés par le directeur général de l'ANPP, Gherrous Yacine, et le directeur général de l'ANRP, Dr Mamoudou Idrissa Souleymane, lors de la deuxième journée du Forum international "Investir au Niger" (F2IN 2026).

Selon des médias algérien et nigérien, ce mémorandum vise notamment à renforcer la coopération réglementaire et technique entre les deux agences, à faciliter les procédures d'enregistrement des médicaments, ainsi qu'à favoriser la formation et les échanges d'expertise dans le domaine du contrôle pharmaceutique.

En parallèle, un contrat préliminaire d'exportation de produits pharmaceutiques algériens d'une valeur de six millions de dollars a été signé entre le groupe pharmaceutique algérien Saidal et l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC) du Niger. Le contrat porte sur des produits fabriqués par onze laboratoires pharmaceutiques algériens.

Xinhua

REPUBLIQUE TOGOLAISE

atop

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés